

# La Gazette de La Roue Libre de Thau



-1-

## Convergence Vic à vélo, arceaux vélo, zone 30... 2017, une année à succès !

L'année 2017 a été marquée par plusieurs temps forts et quelques avancées...

### Pour un bassin de Thau cyclable

L'association a affirmé ses orientations à travers l'élaboration d'un document de référence « pour un bassin de Thau cyclable ». Nos deux revendications principales sont : une ville à 30 et une ville traversable. La mise en place de la zone 30 dans le cœur de Sète vient conforter cette stratégie.

### La progression des adhésions

La Roue libre de Thau poursuit sa progression avec un nombre d'adhérents en croissance : 90 en 2017 contre 70 en 2016, et 50 en 2015.



### Convergence Vic à vélo

Moment fort de l'année 2017, la convergence Vic à vélo du 1er octobre a réuni 80 cyclistes pour réclamer un aménagement entre Vic la Gardiole et Villeneuve-lès-Maguelone.

Organisé par **Vélocité Grand Montpellier** et la **Roue libre de Thau**, l'événement a été annoncé et repris dans la presse locale: une interview sur Radio One 34 et un article dans le Midi Libre (4 octobre 2017).

Il a débouché sur une **rencontre avec le premier vice-président du département**, Pierre Bouldoire, également maire de Frontignan, et les techniciens responsables des aménagements de voirie, pour une présentation des aménagements prévus devant les deux associations à l'initiative de la Convergence.

Les travaux provisoires sur la section concernée ont été réalisés très rapidement.

### Une présence remarquée dans les forums

La Roue libre de Thau a participé :

- au Forum Autrement à Frontignan Plage (4 juin) à l'occasion de la semaine européenne du développement durable avec un stand et un atelier d'auto-réparation de vélos.
- à la journée des associations à Frontignan (3 sept.).
- au forum des associations à Sète (10 septembre) qui a donné l'occasion d'une vingtaine d'adhésions.
- la journée de l'éco-mobilité organisée par Sète Agglopolo à Balaruc-les-Bains (16 septembre).



# La Gazette de La Roue Libre de Thau



## Les ateliers d'auto-réparation

Les ateliers ont lieu tous **les premiers samedis du mois** après les vélorutions et lors des événements comme le forum des associations ou la semaine du développement durable.

En 2017, l'atelier s'est équipé d'une **caisse à outils** grâce aux dons des participants aux ateliers et aux cotisations des adhérents.



## Des vélorutions tous les premiers samedis du mois

Dans les rues de Sète, avec nos panneaux prémonitoires... en attendant d'étendre les vélorutions aux autres villes de l'agglomération !

## Vers une gouvernance collégiale

Lors de l'Assemblée Générale du 13 mai 2017, les adhérents ont choisi un **mode collégial de gouvernance de l'association**.

Le conseil d'administration est composé de Paul Autran (co-président), Jeanne-Marie Beaufreton (co-secrétaire), Véronique Bourrat (co-présidente), Marie-Alix Dupont (relations aux élus), Cathy Judell-Dufour (conseil de quartier et conseil de développement), Françoise Lely, Krikra (Christiane Leroy), Frédéric Passicot, Maëlic Philippot (informatique), Daniel Rigaud (co-secrétaire), Lina Saliou (trésorière) et Madeleine Verger (co-trésorière). Par ailleurs, Laure Tougard suit la comptabilité et Nicolas Hanuise le site Internet et le Facebook de l'association.



## Suivez la Roue libre en ligne

Pour vous tenir informé de nos différentes actions (balades, ateliers, réunions...), retrouvez-nous sur notre [site internet](#) et notre [page Facebook](#).

Pour contribuer à nos discussions et donner votre avis, rejoignez-nous sur le [Forum](#) de Sète en Transition !

# La Gazette de La Roue Libre de Thau



## Nos balades de l'année 2017

- Frontignan à l'occasion du bain des givrés en janvier
- Loupian à la villa gallo-romaine en février
- Balaruc-les-Bains en mars
- Vic la Gardiole - Mireval en avril
- Le Lido entre Sète et Marseillan en mai
- Bois des Aresquiers avec Plus belle la voie en juin
- Convergence Vic à vélo en octobre
- La villa de Loupian en novembre
- Balaruc-les-Bains en décembre

## La Roue libre de Thau membre du réseau FUB

La Roue libre de Thau a adhéré à la FUB en février 2017, 200ème association du réseau prétexte à un article sur notre association dans [le magazine Vélocité](#).

La Roue libre de Thau a été présente au congrès de la FUB à Nantes en avril.

Le prochain congrès de la FUB se tiendra à **Lyon les 16, 17 et 18 mars** prochains.

La Roue libre de Thau a relayé la campagne d'interpellation des candidats aux élections législatives « parlons vélo » pour réclamer un plan vélo.



## Baromètre des villes cyclables

Grâce à la belle énergie de nos adhérents, la Roue libre de Thau a contribué au succès de consultation Baromètre des villes cyclables, plus de 100 000 réponses !

Localement, la campagne nationale a été relayée auprès des 14 villes de l'agglomération.

Avec l'objectif de 5 réponses pour 1000 habitants, 5 villes ont atteint ou dépassé l'objectif :

- Marseillan : 166 % avec 83 réponses (10,7 pour mille habitants)
- Mèze : 130 % avec 73 réponses (6,5 pour mille habitants)
- Sète : 123 % avec 272 réponses (6,2 pour mille habitants)
- Frontignan : 111 % avec 127 réponses (5,5 pour mille habitants)

En revanche, d'autres n'ont pas atteint le seuil minimal de 50 réponses pour figurer au classement national (les résultats seront annoncés par la FUB le 16 mars 2018)

- Balaruc-les-Bains : 48 % avec 24 réponses (3,5 pour mille habitants)
- Poussan : 44 % avec 22 réponses (3,6 pour mille habitants)
- Gigean : 34 % avec 17 réponses (2,7 pour mille habitants)

## De bons relais dans la presse

Les bons relais dans la presse et associations locales ont permis d'amplifier l'action de la Roue libre article (article du Midi Libre à propos du baromètre cyclable « le bassin de Thau est-il adapté au vélo ? » jeudi 9 novembre)



## Test éclairages vélo

Toujours grâce à la FUB, plusieurs cyclistes de la Roue libre expérimentent depuis décembre 2017 des **éclairages vélo** dont les résultats vont permettre d'établir un classement comparatif des matériels d'éclairage.



# La Gazette de La Roue Libre de Thau



## Nos partenariats en 2017

La convergence Vic à vélo du 1er octobre a été co-construite avec **Vélocité Grand Montpellier**. Elle a permis un regroupement de nombreux cyclistes venus des villes voisines et d'associations (**Crocovélo** de Nîmes)  
En projet avec les **Gardiens de Thau**, une opération nettoyage d'une piste cyclable (action à monter en 2018).



La Roue libre a accueilli et accompagné les cyclistes de « **Plus belle la voie** » randonnée militante pour développer l'euro-méditerranéenne (EV8) en juin. Balade jusqu'au bois des Aresquiers avec un pique-nique partagé.

La Roue libre de Thau a organisé le passage dans Sète du **Tour Thau 2017** avec l'**Union Cycliste Marseillanaise** (UCM) en juin.



## La concertation avec l'agglomération

Christian Hernandez de retour de son périple à vélo à Pontevedra participe à une vélorution en mars afin de nous rendre compte de son périple.  
Prélude à une visite du Maire de Sète dans la ville de Galice, malheureusement ce dernier n'est guère revenu convaincu, prétendant même que Sète serait un peu la Pontevedra de la Méditerranée...(Midi Libre du 11 septembre).  
Le début des travaux pour l'aménagement de la **voie verte entre Sète et Balaruc** avec l'enlèvement des rails de l'ancienne voie de chemin de fer est un point positif à souligner.



La rencontre avec Pierre Bouldoire le 19 octobre suite à la Convergence en Mairie de Frontignan

## L'entrée Est de Sète

La Roue libre a participé à la consultation sur la ZAC entrée est de Sète en novembre. Sur les 22 avis réceptionnés, 17...émanent de la Roue libre ! Le **rapport de synthèse des observations** reprend largement la contribution de la Roue libre notamment :  
« *Nous demandons que soient réservées de véritables voies et aménagements pour les vélos et non des voies mixtes piétons / vélos. Il est nécessaire de **rompre avec la tendance sétoise qui consiste à positionner sur le même espace public, en général les trottoirs, les modes actifs (marche et vélos)** ce qui conduit à des situations de conflits et de risques d'accidents (en particulier avec les personnes à mobilité réduite ou mal voyante, sans évoquer les jeunes enfants).* »



## Avec la ville de Sète

**Le dialogue avec la Ville de Sète n'a guère avancé en 2017.**

Une rencontre a eu lieu avec Jacques Guillo, responsable technique de la voirie le 15 mai (pour pallier l'absence d'invitation de notre association à la commission circulation de mai sur la zone 30). En revanche, notre association a bien été invitée en première partie de la commission circulation du 20 juillet, au cours de laquelle nous avons proposé les double-sens cyclables dans le cadre de la mise en place de la zone 30.

# La Gazette de La Roue Libre de Thau



## Plusieurs de nos revendications aboutissent

**La pose d'arceaux** vélo dans les rues de Sète, même si malgré les petits autocollants indiquant qu'ils sont réservés aux vélos, ils sont souvent squattés par des deux-roues motorisés...



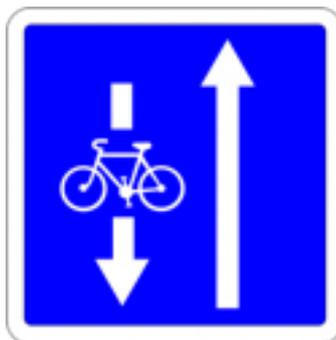
## L'absence de double-sens cyclable

Toutefois à Sète - contrairement à la loi - la mise en place de la zone 30 ne s'est pas accompagnée de double-sens cyclables. Les propositions de la Roue libre de Thau sur les rues à mettre en double-sens cyclable, remises à l'élu chargé de la voirie lors de la commission circulation de juillet 2017, n'ont visiblement pas été entendues...

Pourtant, la loi indique que dans les zones 30 : « **toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes**, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police » (Article R.110-2).

Plus largement, dans la mesure où une zone 30 est considérée comme un « aménagement cyclable », il est à craindre que cela ait pour effet que la ville s'exonère de réaliser de véritables aménagements spécifiques pour les vélos...

Le CEREMA précise pourtant bien : « *il ne faut pas tomber dans l'excès qui consisterait à déclarer en zone 30 des sections de voiries afin d'éviter de réaliser des aménagements cyclables prévus par l'application de la loi LAURE (n°96-1236 du 30 décembre 1996 article 20 codifié à l'article L 228-2 du code de l'environnement)* »



**La mise en place de la zone trente** dans le coeur de ville de Sète est une **bonne nouvelle pour tous les partisans des modes actifs**. Une ville à 30 constitue une des principales revendications de la Roue libre de Thau. L'abaissement de la vitesse des véhicules étant un puissant levier pour le développement des modes actifs, marche et vélo.

### Art R. 412-28-1 du Code de la route

« Lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de police. »



### Art R. 431-9 du Code de la route

« (...) Les conducteurs de cycles peuvent circuler sur les aires piétonnes dans les deux sens (...) »

# La Gazette de La Roue Libre de Thau



## Un plan vélo pour la France ?

« *Il faut cesser de regarder le vélo avec condescendance, en considérant que c'est un sujet mineur* » Elisabeth Borne, ministre des transports, lors des Assises de la mobilité

C'est vrai, c'est bien dit, et on savait depuis longtemps qu'en matière de déplacements du quotidien, le vélo, souple, rapide, pratique, pas cher, peu coûteux en aménagements, bon pour la santé et non polluant, était un outil totalement sous-utilisé.

Mais désormais, c'est une ministre des transports qui le dit. Lors de la séance de clôture des Assises de la mobilité, un chantier lancé par le gouvernement en septembre, Elisabeth Borne a adoubé le vélo comme moyen de déplacement. Et elle en a profité pour annoncer « *une réelle politique en faveur du vélo* ». Aujourd'hui, a-t-elle rappelé, « *75% des déplacements domicile-travail font moins de 5 km* ».

**Prends ton vélo  
pour aller au boulot !**



Que cela soit clair, personne ne propose que tous les trajets se fassent à vélo. Mais aujourd'hui, le problème est, à l'inverse, que l'immense majorité des trajets courts se font en voiture, avec des conséquences néfastes en matière de congestion, de pollution, d'étalement urbain, etc.

Le plan vélo se nourrira notamment d'un « *grand plan d'investissement de 100 millions d'euros par an consacré aux nouvelles mobilités* ».

Le ministère travaille sur l'indemnité kilométrique pour les salariés qui arrivent à vélo, la prime au vélo à assistance électrique, le « *partage de l'espace public en ville* », l'apprentissage à l'école. Tout ne dépend évidemment pas de l'État, mais celui-ci peut donner des impulsions.

Olivier Razemon

([l'interconnexion n'est plus assurée, blog du Monde](#))



**A Sète, 80 % des déplacements font moins de 2 km**

## Avec vous, une association pour promouvoir le vélo

Vous êtes convaincus que le vélo est un moyen de déplacement agréable, économique et efficace ? Qu'il contribue à rendre nos villes plus sûres, moins bruyantes, moins polluées, plus agréables ? Qu'il permet d'améliorer notre environnement et notre santé ? **Rejoignez-nous ! Plus nous serons nombreux, plus la place du vélo sera reconnue ! Apportez vos idées, vos envies, participez aux réunions de La Roue libre et contribuez au forum de Sète en transition.**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et partagez nos messages. Vous pouvez télécharger [nos affiches](#), les imprimer et contribuer à leur diffusion dans votre commune, chez les commerçants qui le souhaitent. Vous êtes les bienvenus à nos réunions mensuelles et à nos balades, venez débattre sur [le forum](#), apporter votre temps, vos idées, vos compétences... **Bref, participez !**



contact@larouelibredethau.org



<http://larouelibredethau.org>



La roue libre de Thau

**Adhérer**



**Ne pas jeter sur  
les pistes cyclables**